



Rapport du directeur administratif

novembre 2006 à octobre 2007

PERSONNEL

Administration

Durant l'année écoulée, il n'y a pas eu de mutations de personnel dans le service.

Mme Janine Amstutz-Willemin, secrétaire-réceptionniste, a été victime d'une chute durant les vacances d'automne ; elle est en arrêt de travail à 100% depuis la récente rentrée et ce pour une durée encore indéterminée. Elle est partiellement remplacée par ses collègues du service. Un grand merci à Mmes Cuenat-Romailler, Dubois-Évard et Spichiger pour leur solidarité, leur engagement et leur souplesse.

Après deux années 2004 et 2005 extrêmement chargées en raison du déploiement puis des ajustements du logiciel Sidis, des réorganisations administratives internes nécessaires et du passage en parallèle de Centre IMC à Ceras, l'on pouvait espérer un retour à un peu plus de sérénité...

... las, l'annonce du prochain départ à la retraite de M. Jean-Claude Kohler – à l'horizon été 2008 – les diverses séances "successions" qui se sont succédées et transformées en séances d'urgence suite aux annonces de départ de mes collègues Daniel Marthe et Danielle Gubser-Mercati, ont engendré un surcroît de travail important car conjugué avec les diverses séances liées au projet "Renard", à l'entrée en vigueur de la RPT, au passage du DSAS au DECS, à l'extension de l'unité de formation professionnelle et les interrogations quant à ses liens futurs avec le secteur "enfance et adolescence" et l'État...

Le fait de devoir "jongler" entre l'opérationnel (salaires, RH, comptabilité, ...) et les tâches de direction ont engendré du stress et une importante surcharge de travail.

Services généraux

Durant l'année écoulée, il n'y a pas eu de mutations de personnel dans le service.

Au niveau des apprentis, nous avons mis un terme, à la fin de la 1^{ère} année et d'un commun accord, à la formation en entreprise de Mme Serena Bertini. Nous lui présentons tous nos vœux pour la suite de sa pratique professionnelle, auprès de la fondation alfaset.

Merci à toute l'équipe de cuisine, et plus particulièrement à son chef, M. Georges-Henri Singelé, pour sa patience et son engagement quotidien dans la formation de nos apprentis.

A la rentrée d'août, nous avons accueilli Mme Tulsi Gurtner, qui effectue sa 2^{ème} année de formation élémentaire d'employée en cuisine au sein de notre service hôtelier. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Jubilaires

Félicitations et vifs remerciements à Mme Eva Spichiger, secrétaire-réceptionniste, et à M. Georges-Henri Singelé, chef de cuisine, qui fêtent cette année, respectivement, 25 et 30 ans d'activité professionnelle auprès de notre fondation.

IMMEUBLES

Immeuble du Ceras, rue du 12-Septembre 11

En raison des restrictions budgétaires imposées par l'État, nous avons décidé, cette année encore, de n'effectuer qu'une partie des travaux d'entretien prévus initialement lors de l'élaboration du budget.

En l'occurrence, les travaux ont concerné la création d'un accès direct sur la cour intérieure (afin pouvoir l'utiliser comme aire de récréation pour nos élèves), la création d'une 9^{ème} salle de classe par

la réunion de deux locaux adjacents, la création d'une salle d'orthophonie dans une ancienne salle de bain (utilisée jusque-là comme dépôt de matériel), la création d'un couvert à vélo, le remplacement de quelques fenêtres exposées pleine bise et la réfection du solde des bordures situées au sud du bâtiment.

Par ailleurs, durant l'hiver 2006-2007, nous avons dû refaire complètement les locaux endommagés lors du sinistre "dégât d'eau" survenu en août. Pour rappel, il s'agissait de la rupture d'un joint de dilatation dans l'étanchéité des toits plats. Plusieurs locaux, dont l'appartement de fonction de nos concierges, ont été gravement touchés et ont nécessité la réfection des plafonds, murs et revêtements de sols. Ces importants travaux ont été pris en charge, dans leur grande partie, par notre assurance.

Nous réitérons ici nos remerciements à l'ensemble des collaborateurs, et plus particulièrement à nos concierges, qui ont eu à subir les nuisances engendrées par les travaux de remise en état.

Un deuxième sinistre "dégât d'eau" est survenu le 21 décembre dernier. La rupture soudaine d'une colonne de chute des eaux usées en fonte, dans le plafond d'un petit local d'ergothérapie, a induit la réfection complète du plafond suspendu et des murs. Ces travaux ont été également pris en charge par l'assurance.

Dans le cadre des travaux, il convient également de signaler le changement de central téléphonique, effectué fin 2006.

Immeuble Coquemène

Nous rappelons que ce petit immeuble locatif de 7 appartements, sis rue de la Coquemène 23 à Neuchâtel, a été légué en 1988 à la fondation du Centre IMC. Depuis 1990, sa gestion est confiée à l'administration de l'institution.

A ce jour, tous les appartements sont loués ; une mutation de locataire a eu lieu durant l'année écoulée.

Le bénéfice de l'exercice 2006 se monte à Fr. 11'864.15

Dans un but de clarification et de désenchevêtrement des diverses comptabilités de la fondation, l'emprunt fait en 1991 sur la trésorerie du Ceras a été remboursé au printemps 2006 via l'augmentation de l'emprunt hypothécaire existant auprès de la BCN.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Locaux sans fumée

La direction du Ceras a décidé d'appliquer, dès la rentrée scolaire d'août, la mesure d'interdiction de la fumée édictée par l'État pour le 1^{er} octobre 2007 ; dès lors, tous nos bâtiments sont désormais non fumeurs.

Sécurité incendie

Une visite des locaux "12-Septembre 11" entre le soussigné et le Cap Cattin, responsable administratif du SIS, a eu lieu à l'automne 2006. Elle a débouché sur une mise à jour des consignes "incendie" internes tenant compte du changement de population ainsi que du fait de n'avoir plus qu'un seul groupe d'internat et un seul adulte présent durant les veilles.

Une mesure constructive nous a été vivement recommandée : Il s'agit du cloisonnement de la cage d'escalier (au niveau du sous-sol) dans le but d'éviter une propagation des fumées dans les étages de l'immeuble par "effet cheminée". Ces travaux sont prévus dans le budget 2008 tel qu'il sera présenté aux autorités cantonales.

FINANCES

Budgets 2007

Les budgets 2007 du secteur "enfance et adolescence" et du secteur "adultes" ont été présentés au SES à fin novembre 2006 ; ils ont été acceptés par l'État le 21 décembre, sans modification de nos demandes. Le déficit global reconnu est de Fr. 3'000'320.— (cumul des deux secteurs, après déduction des subventions Ofas estimées) ; merci au SES de sa collaboration.

Fonds propres

Durant l'exercice 2006, nous avons reçu Fr. 14'320.— de dons et legs.

Cette année, nous avons utilisé Fr. 6'200.— pour financer les loisirs et les camps et Fr. 552.60 pour divers achats et prestations. Le solde a été viré sur le compte réserve qui figure au bilan consolidé pour un montant de Fr. 890'601.29.

Nous remercions vivement toutes les personnes et toutes les sociétés donatrices. De part leur générosité, elles contribuent à l'élargissement des prestations que nous pouvons offrir à nos élèves.

Ofas / AI

Mme Barbara Conrad, déléguée de l'Ofas pour le secteur "enfance et adolescence" du Ceras, a validé, en juin dernier, notre calcul de la subvention à l'exploitation pour l'exercice 2006. Nous aurons encore le plaisir de la rencontrer courant 2008 pour l'établissement du décompte 2007, dernier exercice "ante-RPT" subventionné par cet office.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2008, toutes les prestations AI liées à la scolarité spéciale (écolage, pension, repas, transports, subventions à l'exploitation et sur les investissements,...) sont transférées aux cantons, selon les modalités de la RPT. Seules subsisteront – pour le secteur "enfance et adolescence" du Ceras – les recettes liées aux mesures médicales AI (physio et ergothérapie).

Les prestations AI du secteur "adultes" (formation professionnelle) ne font pas partie du domaine touché par la RPT. Notre unité de formation restera ainsi financée quasi intégralement par l'Ofas.

En raison de surcharge liée à la vacance de nombreux postes au sein de l'Ofas, Mme Beyeler, déléguée pour le secteur "adultes", n'a pu effectuer le calcul du tarif compensatoire de l'exercice comptable 2005... que début mars 2007 ! Le dossier 2006 est encore en attente.

A notre grande satisfaction, Mme Beyeler a entériné, en juin dernier, notre demande d'extension de la capacité d'accueil globale de l'unité de formation professionnelle de 32 à 50 jeunes dès août 2007 ainsi que l'augmentation y relative en équivalent postes de travail (EPT), soit un passage de 9.25 à environ 13½ à 14 EPT dès janvier 2008.

CCT-ES (convention collective de travail des établissements spécialisés)

Notre rapport de l'an dernier relevait les retards qui plombent ce dossier depuis l'entrée en vigueur de la partie centrale de la CCT-ES et les problèmes générés par ceux-ci (divers statuts du personnel sont pour le moins ambigus car dépendant en partie de l'ancienne convention collective, elle-même reprenant, par analogie, des éléments du statut de la fonction publique neuchâteloise).

A ce jour, les annexes concernant les temps de travail, la rémunération, le droit aux vacances et autres sujets éminemment sensibles ne sont toujours pas entrées en vigueur et l'ambiguïté des statuts est toujours d'actualité.

La nouvelle grille des salaires du personnel soumis à la CCT-ES est en phase de finalisation et devrait entrer en vigueur durant l'an prochain.

A suivre, en 2008 ?

Finances et projet "Renard"

Malgré les bons résultats de l'exercice 2006 de l'État la pression sur les institutions ne s'est pas relâchée. (Pour rappel, le déficit budgétisé de 44 Mio s'est transformé en un bénéfice de plus de 40 Mio ramené à 8½ Mio après divers amortissements et autres transferts de charges de dernière minute)

Le projet "Renard" (pour Réalisation des Établissements Neuchâtelois Ambulatoires et Résidentiels de Demain) a été initié en août 2006 par le DSAS. Ce "Renard" est subdivisé en 5 chantiers, regroupant la quasi totalité des institutions dépendant du SES.

La fondation du Ceras est impliquée dans "Renard 2", qui concerne les trois institutions scolaires pour mineurs AI (secteur "enfance et adolescence" du Ceras, Centre pédagogique de Malvilliers et secteur "enfance et adolescence" des Perce-Neige) et "Renard 3" qui regroupe la plupart (mais pas toutes) les institutions disposant, à des degrés forts divers, d'ateliers ou de lieu de formation.

De nombreuses et chronophages séances ont eu lieu à ce sujet – voir également les rapports du président, du directeur général et des directeurs de secteur – débouchant sur la remise, à la fin de cette année, de rapports au chef du DSAS.

Il faut toutefois relever que, à nos yeux, les demandes de Renard 2 sont pour le moins peu compatibles avec les exigences actuelles liées à l'entrée en vigueur de la RPT et du futur concordat CDIP, ainsi qu'au passage des institutions concernées du DSAS au DECS.

Passage du DSAS au DECS

M. Marthe, chef de l'OES, a organisé, en août dernier, une rencontre entre le SES, l'OES, le responsable administratif du DECS et ceux des trois fondations passant du DSAS au DECS, en prévision de l'entrée en vigueur de la RPT. Le but de cette première séance était de "mettre à plat" les diverses procédures (garanties financières, avances, décomptes, admissions, ...) qui seront transférées du SES à l'OES.

Par ailleurs, les budgets 2008 seront présentés, courant décembre 2007, au SES et à l'OES

Boucllement des comptes 2006

Le déroulement des travaux de boucllement s'est fait de manière bien plus sereine que l'an dernier ; le logiciel Sidis a été apprivoisé et ses défauts de jeunesse supprimés.

Les délais administratifs habituels ont pu être respectés, voire raccourcis (envoi des demandes de subvention Ofas). L'organe de contrôle – la fiduciaire Fiduhel – a effectué début mars la révision de l'exercice comptable 2006. Son rapport a relevé la parfaite tenue des diverses comptabilités ainsi que l'adéquation de notre organisation par rapport au fonctionnement institutionnel et aux exigences de l'État et de l'Ofas.

Un grand merci à Mmes Dubois-Évard et Baer-Personeni pour cet excellent résultat.

Bilan consolidé 2006

Le total du bilan reste assez stable, aux environs de Fr. 10'000'000.—. Ceci est dû au fait que, comme l'an dernier à la même période, la répartition du solde après subvention Ofas entre les cantons NE-JU-BE n'a pas encore été effectuée.

On peut relever également la baisse du découvert moyen de trésorerie, due au total des avances reçues du SES. Ces avances sont calculées sur la base du budget annuel ; pour 2005 et 2006, les comptes ont été bouclés avec un résultat nettement au dessous du budget, nous avons donc reçu plus d'avances. Ceci a comme corollaire un effet fort bénéfique sur le poste budgétaire "Intérêts passifs".

Comptes d'exploitation 2006 – généralités

Pour les deux comptabilités (secteur "enfance et adolescence" et secteur "adultes"), le résultat final (soit l'excédent de charges avant subventions Ofas) est largement inférieur aux montants budgétisés, ceci d'environ Fr. 950'000.— (soit -21.19% par rapport à l'excédent consolidé).

Divers facteurs cumulés, détaillés ci-après, expliquent l'importance de cet écart.

Compte d'exploitation 2006 du secteur "enfance et adolescence"

Pour le secteur "enfance et adolescence" (unité scolaire, éducative et de traitement, unité de langage et unité ambulatoire de traitement, ci-après US), l'importante différence entre l'excédent figurant au budget et le résultat de l'exercice comptable (Fr. 734'000.—, soit une différence de -17.8%) est due à la conjonction d'économies sur l'ensemble des postes budgétaires et à l'encaissement de recettes plus élevées que prévu dans le domaine des mesures médicales (AI et non AI) en physio et ergothérapie.

La classe de comptes 3 "Salaires et frais de personnel" est inférieure de Fr. 403'000.— par rapport au montant figurant au budget (-7.27%), ceci en raison de divers postes non utilisés ou que partiellement (départs en cours d'année non remplacés ou que partiellement, changements de salaire figurant au budget mais non effectués suite à la décision de blocage des salaires, titulaires chevronnés remplacés par des nouveaux, colloqués en début de l'échelle des traitements, ...).

La classe de comptes 4 "Autres charges d'exploitation" est nettement en dessous de la cible budgétaire (Fr. 205'000.—, soit -14.9%). Ce résultat est dû à une gestion très stricte des divers postes

"Biens, services et marchandises" (utilisation partielle du poste "Entretien immeuble" via un étalement des travaux, baisse des coûts en intérêts passifs (avances de trésorerie), économies sur postes administratifs (site Web, imprimés, rapport annuel plus simple, baisse des coûts du logiciel Sidis, ...)

Le total de la classe de comptes 6 "Produits d'exploitation" est supérieur de Fr. 126'000.— par rapport au budget (+4.5%). Les mesures médicales AI et non AI n'ont pas subi la diminution que nous avions prévue dans le budget suite aux restrictions annoncées via les circulaires Ofas 197 et 203 et les prévisions en matière de prescriptions médicales.

Une gestion toujours très rigoureuse des divers postes budgétaires et l'utilisation parcimonieuse et seulement en cas de nécessité des postes et heures de travail figurant au budget est toujours de mise.

Compte d'exploitation 2006 du secteur "adultes"

Pour le secteur "adultes" (unité de formation professionnelle, ci-après UF), l'importante différence entre l'excédent de charges figurant au budget et le résultat de l'exercice comptable (Fr. 216'000.—, soit une différence de -57%) est due, principalement, à une augmentation très importante des recettes liée à la prise en charge de 40 jeunes au lieu de 32 (+125%) selon la capacité d'accueil de l'UF (4537 journées facturables Ofas au lieu de 4041 selon le budget).

Le total général des charges est inférieur de Fr. 94'000.— par rapport au budget (-6.9%).

Le total de la classe de comptes 3 "Salaires et frais de personnel" est inférieur de Fr. 85.000.— en raison de divers postes non utilisés ou que partiellement.

La classe de comptes 4 "Autres charges d'exploitation" est parfaitement dans la cible (Fr. 8'800.—, soit -3.5%). Malgré la sur-occupation, les postes "Biens, services et marchandises" sont parfaitement maîtrisés et voient même une légère baisse dans certains postes liés à l'administration (logiciel Sidis et matériel de bureau).

Le total de la classe de comptes 6 "Produits d'exploitation" est supérieur de Fr. 122'000.— par rapport au budget (+11.6%) en raison d'une nouvelle hausse des journées facturables Ofas.

Par ailleurs, nous rappelons que les coûts de fonctionnement de notre unité de formation professionnelle sont quasi intégralement à charge de la Confédération.

GESTION

Informatique (Sidis, GTIES, groupe de pilotage, RPN, ...)

Le deuxième exercice comptable effectué sur le logiciel Sidis (année 2006) s'est déroulé de manière bien plus sereine que le premier.

Le nouveau paramétrage du module "salaires" a donné satisfaction et a permis de boucler l'année sans problème. Le module "facturation" est également stabilisé, ce qui permet de dérouler ces processus dans un climat normal de travail.

Une nouvelle échéance sera la mise en conformité du module "salaires" avec le nouveau barème des salaires de la CCT-ES (et ses spécificités telles que taux de renchérissement et règles d'évolution) qui devront cohabiter avec la grille salariale actuelle des enseignants non soumis à la CCT-ES et ses propres caractéristiques (taux de renchérissement et règles d'évolution différents).

L'on peut espérer, comme une grande majorité des membres du GTIES (groupe de travail informatique des établissements spécialisés), que la mise en route de ce nouveau barème ne sera pas effective pour le 1^{er} juillet 2008, comme le souhaite l'ANMEA et diverses directions, mais au 1^{er} janvier 2009 seulement.

En effet, un changement en cours d'année, outre le risque non négligeable d'erreurs (bugs et défauts de jeunesse du programme) et ses conséquences en perte de temps et en terme de coûts (pointage, contrôles, ...), nécessiterait un nouveau travail de saisie des données alors que les mutations de base des salaires se font de toute manière pour l'échéance du 1^{er} janvier (hautes-paies, changements de classe, retenues, rachats et parts patronales CPEN, ...).

Par ailleurs, la liste des salaires versés, destinée aux services cantonaux (SES, OES, ...), serait probablement plus ardue à établir et d'une lisibilité moindre.

Avec quelques dizaines de salaires, ce surcroît de travail peut certes paraître mineur, mais quand une institution en traite une centaine chaque mois – voire plusieurs centaines pour la plus grande – les conséquences ne sont pas à minimiser...

Le GTIES s'est réuni à deux reprises afin de partager, entre praticiens (comptables et responsables administratifs), les diverses expériences vécues et les propositions d'évolution et d'amélioration du logiciel Sidis (nouveau certificat de salaire, introduction du futur barème salarial, archivage, extractions de données, ...).

La collaboration avec le CEG (centre électronique de gestion – ville de Neuchâtel) continue d'être agréable et constructive. Merci à eux pour leur engagement et leur disponibilité.

Enfin, le GPIES (groupe de pilotage du projet Sidis) poursuit son travail de coordination et de conduite du projet, à raison de 3 à 4 séances annuelles.

En ce qui concerne l'informatique scolaire (RPN – réseau pédagogique neuchâtelois), l'on peut signaler le remplacement, à la rentrée d'août dernier, des premiers postes installés dans nos classes et reliés au réseau, ceci après six ans de bons et loyaux services. Ces machines n'ont pas été mises au rebut, mais, après un reformatage du disque dur, elles sont utilisées comme postes indépendants permettant de faire "tourner" diverses applications didactiques dans les classes.

MM. Thomann et Tissot-Daguette continuent d'assurer le suivi et la maintenance du parc informatique scolaire, à notre entière satisfaction. Nous les remercions vivement de leur travail.

Rapport annuel nouvelle formule

Les retours reçus après l'envoi du 37^{ème} rapport annuel ont été très positifs ; cette formule semble plaire et nous nous en réjouissons.

Site Web www.ceras.ch

Cette année, le site Internet du Ceras a été complété de nombreuses pages et rubriques. Vous pourrez y trouver les rapports annuels de l'année et ceux des années précédentes, les comptes et autres données chiffrées, les articles de presse, les offres d'emploi et places de stages, une présentation succincte des associations de parents membres de la fondation avec les liens sur leurs propres sites Web, une page "contact" sur les diverses structures de la fondation ainsi qu'une page comprenant les liens sur les sites des membres du Conseil de fondation et quelques-uns de nos partenaires.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du secteur administratif et des services généraux qui contribuent, par la qualité de leur travail, au bon fonctionnement de l'ensemble de l'institution.

La Chaux-de-Fonds, novembre 2007

Jean-François Iseli